



COMMISSION DES ARBITRES PROCÈS-VERBAL N° 19

INDISPONIBILITES TREVE HIVERNALE (JANVIER 2025)

Pensez, si vous le souhaitez, à vous mettre indisponible pendant **la Trêve Hivernale de janvier 2025**, car il y aura des matchs en retard potentiellement à arbitrer.

Nous vous demandons donc d'être vigilant et de bien surveiller votre Portail Officiel. Vous pouvez être désignés lors de ces rencontres. Si pour diverses raisons, vous ne souhaitez pas arbitrer pendant cette période-là, pensez à déposer vos indisponibilités, en respectant le délai (15 jours avant l'indisponibilité). Si ce n'est pas fait, il y aura l'application du règlement intérieur. Merci d'en prendre note.

DYSFONCTIONNEMENT PORTAIL DES OFFICIELS

La commission d'arbitrage vous alerte sur le dysfonctionnement actuel du portail des officiels (non-apparition de vos désignations ou de vos rapports).

Si jamais vous avez une désignation qui disparaît, merci de contacter le président de la Commission en arbitrage ou la commission par mail.

Pour un bon fonctionnement, merci de vous déconnecter de l'application et de vous reconnecter. Vous devez avoir les 2 versions (application et version internet)

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE ADULTES & JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe des 2 prochaines formations FIA de la saison sportive 2024-2025.

Pour les candidats arbitres adultes uniquement elle aura lieu au siège du district :

- Samedi 25 janvier 2025 8 h à 18 h
- Vendredi 31 janvier 2025 8 h à 18 h
- Samedi 01 Février 2025 8 h à 18 h
- Vendredi 07 février 2025 19 h à 22 h

A ce jour, les inscriptions sont ouvertes et sont limitées à 30.

Dernière FIA jeune de cette saison :

- Lundi 24 au Jeudi 27 février 2025 à CHATUZANGE LE GOUBET
- Samedi 01 Mars 2025 9 h à 12 h 30

Candidats jeunes uniquement : formation en internat sur 4 jours

A ce jour, les inscriptions sont ouvertes et sont limitées à 30.





Vous trouverez ci-dessous le lien pour effectuer l'inscription de vos futurs candidats à l'arbitrage :
[Le calendrier des formations initiales arbitres – Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football \(fff.fr\)](#)
Pour tous renseignements complémentaires :

Inscriptions : service formation de la LAURA : 04 72 15 30 21 – formations@laurafoot.fff.fr

Formation (déroulement, contenu...) : Baptiste PROTOY – CTDA : 06 15 60 01 54 – bprotoy@drome-ardeche.fff.fr

RAPPEL DU RESPECT CONSIGNES DES TENUES

Comme annoncé à l'Assemblée Générale et lors des Réunions Techniques, nous vous rappelons que vous devez respecter, quelles que soient les compétitions et catégories, les règles suivantes :

- Le Sous-maillot des joueurs doit être de la même couleur que les manches du maillot, y compris pour le gardien de but.

- L'Arbitre ne doit pas avoir de Sous-maillot qui n'est pas de la même couleur que son maillot arbitre.

La commission vous informe que tout Arbitre qui ne respectera pas ces directives, se verra retirer 1 point à son classement et en cas de récidive, une décision sera prise par la commission des arbitres.

Nous comptons sur tous les Arbitres (Adultes et Jeunes) pour un arbitrage uniforme.

RECYCLAGE DES ARBITRES – D1 ET D2

Le recyclage des arbitres D1 et D2 se déroulera le samedi 18 janvier 2025. Vous devrez vous munir d'un stylo, de votre sifflet et de vos cartons.

Pour la partie terrain, merci de vous munir de vos crampons et de baskets de running ainsi que deux tenues sportives (notamment en cas de pluie - adaptées aux conditions climatiques).

Merci de prévoir le nécessaire pour la douche.

Le rendez-vous sera à 8h15 au Stade de la Plaine à Saint-Péray fin prévu 18 H 00

Votre présence est obligatoire. Toute absence entraînera un retrait de 5 points sur la note « comportement ». Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni.

Liste des Arbitres convoqués :

DISTRICT 1 :

BAUDUIN Sylvain,
BEGOT Sébastien,
DJERIDI Idriss,
EL MARRAHI Saïd,
GHEBBARI Nourredine,
GUILLARD Sébastien,
HAVARD Clément,
LELONG Julien,





MARLHIN Alexandre,
MEGHZILI Karim,
SEDDOUGUI Fouad.
SOUL Khaled,

DISTRICT 2 :

AYDIN Aydin,
AZCUE Axel,
BAZRI Mustapha Farid,
DE JESUS SOUSA José,
JOUAN Jannick
JUSTIN Alexis,
KAYA Bunyamin,
KERBOGHOSIAN Pierre,
MALOSSANNE Aurélien,
MALOSSE Sébastien,
MICHEL Sébastien,
PINTO Patrick,
SADIK Salim,
SELLAMI Bilel,
VIOUGEAS Vincent,
ZOUINE Khalid.

CALENDRIER PROVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2024/2025

JANVIER

Samedi 18 : Recyclage D1/D2- GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 18h

Samedi 25 et Vendredi 31 : FIA Adultes – DDAF – 8h à 18h

FÉVRIER

Samedi 01 : FIA Adultes – DDAF – 8h à 18h

Samedi 01 : Rattrapage Tests Physiques (Lieu à définir) – 10h à 11h

?? : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) –

Samedi 08 : Recyclage D3 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

Samedi 15 : Recyclage JAD – à définir (secteur nord) – 8h à 13h

Samedi 22 : Recyclage JAD – à définir (secteur sud) – 8h à 13h

Lundi 24 au jeudi 27 : FIA Jeunes & Adultes – CHATUZANGE LES GOUBET – 8h à 18h (Adultes) / Internat Jeunes

MARS

Samedi 01 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – 9h00 à 12h30

Samedi 15 : Recyclage D4 – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

Samedi 29 : Rattrapage Recyclage – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) (Stade à définir) – 8h à 13h

MAI

Vendredi 23 : FIA Jeunes & Adultes – GUILHERAND-GRANGES (DDAF) – Séance n° 8 – 19h à 23h





COURRIERS DES ARBITRES

- **BARBIER Jonathan** : Envoi d'une Attestation sur l'Honneur lu et noté.
- **SEDDOUGUI Foued** : Envoi d'une Attestation sur l'Honneur lu et noté.
- **ZINOUNE Mohamed** : Envoi d'une Attestation sur l'Honneur lu et noté.
- **LAGUT Ethan** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **ROUBI Frédéric** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **GUILLARD Sébastien** : Courriel lu et noté
- **DUMAS Anthony**: Courriel lu et noté
- **CASAGRANDE Christelle** : Courriel le nécessaire sera fait (pas prévenu d'un arrêté municipal)
- **AROUI Ilies** : Courriel le nécessaire sera fait (pas prévenu d'un arrêté municipal)

Prochaine parution du Procès-Verbal de la CDA : Le 15 janvier 2025, LE PRESIDENT DE LA C.D.A ET TOUTE SON EQUIPE VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

Président CDA
Nicolas BRUNEL